


Publié le

<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES</p> <p>1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</p> <p>L'an deux mille vingt-six le neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie d'Argences sous la présidence de M. Didier LEMONNIER, doyen d'âge, puis de M. Philippe PESQUEREL à partir du point n°2.</p> <p>Étaient présents : Florence GUÉRIN, Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Michel LAINÉ, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Céline FOUREZ, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Maria MONTERO, Yves LEBOURGEOIS, Angelique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER-COCAIN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE (arrivée à 19h07), Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents non excusés : Sophie PALLU, Christian CALLEJAS</p>														
<p>Date de convocation : 03.04.2026</p> <p>Date d'affichage 03.04.2026</p> <hr/> <p>Nombre de conseillers :</p> <table border="0"> <tr><td>En exercice</td><td>44</td></tr> <tr><td>Présents</td><td>42</td></tr> <tr><td>Titulaires</td><td>42</td></tr> <tr><td>Suppléants</td><td>0</td></tr> <tr><td>Pouvoirs</td><td>0</td></tr> <tr><td>Votants</td><td>42</td></tr> <tr><td>Quorum</td><td>23</td></tr> </table>	En exercice	44	Présents	42	Titulaires	42	Suppléants	0	Pouvoirs	0	Votants	42	Quorum	23	
En exercice	44														
Présents	42														
Titulaires	42														
Suppléants	0														
Pouvoirs	0														
Votants	42														
Quorum	23														
<p>Délibération n° 2026/54</p> <p>Objet : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Désignation des délégués au pôle métropolitain Réseau Ouest Normand (RON)</p> <p>Conformément aux statuts du RON, Val ès dunes doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger au Pôle métropolitain Réseau Ouest Normand. Pour information, la mandature qui s'achève portait une unique "Commission du Réseau Ouest Normand" composée de l'ensemble des délégués au RON.</p> <p>Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ le délégué titulaire : M. PESQUEREL ↳ le délégué suppléant : M. CROTEAU <p>Pour extrait conforme</p> <p style="text-align: center;"> Le Président, Philippe PESQUEREL</p> <p><i>La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr</i></p>															